



Bien Sûr.

Bureau Technique Verbrugghen asbl www.btvcontrol.be

V. ref.: _____ N. Ref.: _____ Rapport N°.: 381/18 03 15/02

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : RUE DE HAUBEUGE, 7 4100 SERRINGE

PROPRIETAIRE : MR WANSON SERGE Adresse: AV EDITE RIGNIEFFE, AP 4000 LIEGE

DEMANDEUR : FOLTA Adresse: _____

INSTALLATEUR : PATTALINI ERIC Adresse: RUE ST LAURENT, 316 4000 LIEGE TVA ou CI : BE 0839 765 523

- BTV Antwerpen Tél. 03 216 28 90
BTV Brabant-Wallon Tél. 081 65 84 59
BTV Bruxelles Tél. 02 230 81 82
BTV Hainaut Tél. 064 33 64 55
BTV Liège Tél. 04 253 19 72
BTV Limburg Tél. 011 42 18 34
BTV Namur / Luxembourg Tél. 083 21 35 27
BTV Oost-Vlaanderen Tél. 09 252 45 45
BTV Vlaams-Brabant Tél. 016 63 47 45
BTV West-Vlaanderen Tél. 056 70 54 05

EAN: _____ Ref.: _____ Compteur n°: A PLACCA Index: _____

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle: 15-03-2018 Type de contrôle: examen de conformité premier contrôle visite de contrôle suivant: RGIE art. 270 (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R. 4.12.2012) (RGPT art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation: Nouvelle Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation; Type locaux: HABITATION

Début travaux: Fondations avant - après 01.10.81 Installation électrique avant - après 01.10.81 01.01.83 RGIE art 86

Raccordement: Tension 2x230 V Protection raccordement MAX 63 A

Câble d'alimentation, tableau. princ.: 9 X 10 mm² Inter.gén.: type Delta 300mm²/63A

Type électrode de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma: TT

Nombre de tableaux: 2; Nombre de circuits term.: 30+1; RA: 23 Ohm; RI tot > 10 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION:

VOIR SCHEMAS EN ANNEXE

[Large blank area for description]

CONTROLES effectués: voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES:

NEANT

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE Vu le: 16-4-2018 le responsable du distributeur nom: P. ESA signature: [Signature]

NOTE: le contact ne peut que sur les parties visibles et accessibles

- CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 15-03-2018 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date. 2. L'installation n'est pas conforme 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le: _____

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, (N°, nom, signature) [Signature]



pour Le Directeur,



Siège social: Rue Neerveld 109, boîte 6, B-1200 Bruxelles